

**Me Thomas D'JOURNO  
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE  
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE**  
situé à MARSEILLE (13003), 122/124 rue de Crimée

**MISE A PRIX : 5 000.00 EUROS**

**Visite le Mardi 12 Septembre 2024 de 9 h à 10 h**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS  
MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Sur la commune de MARSEILLE (13003)  
- 122/124 rue de Crimée, cadastré section  
812 B numéro 4, quartier Saint Lazare,  
124 rue de Crimée, 00 ha 6 a 19 ca.

**Lot n° 52 :** Un appartement situé au  
4<sup>ème</sup> étage sans ascenseur du bâti-  
ment A, dit « appartement sur le der-  
rière », comprenant : trois pièces en  
façade sur la cour, cuisine, WC et une  
pièce obscure,

Et les 31/1023èmes de la propriété du  
sol et des parties communes générales,  
Et les 33/1000èmes des parties com-  
munes particulières au bâtiment A.

**Lot n° 5 :** Une cave ayant accès tant  
par le couloir des caves donnant sur la  
rue de Crimée que par une descente  
prenant directement sur la cour de l'im-  
meuble,  
Avec les 1/1023ème de la propriété du  
sol et des parties communes générales,  
Et les 1/1000ème des particules com-  
munes particulières au bâtiment A.

## D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Commissaire de Justice à Marseille a établi le 19 décembre 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien est situé 122/124 rue de Crimée, 13003 MARSEILLE. Il s'agit d'un appartement situé au 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble côté cour et composé d'un séjour, une kitchenette, deux chambres, une buanderie, une pièce d'eau et un WC.

Les lieux sont **inoccupés**.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **48,91 m<sup>2</sup>**.

Le syndic de copropriété est Cabinet FERGAN, 17 Rue Roux-de-Brignoles, 13006 MARSEILLE.

## **La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La **SA CREDIT FONCIER DE France**, SA, dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13 (75013), immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

## **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet **<https://www.eklar.com>** du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **[i.gadalla@eklar.com](mailto:i.gadalla@eklar.com)**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 10 juillet 2024

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**